

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 29 septembre 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

		Arrêté au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2 021	2 020
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 777 652	1 777 652
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	(1 777 652)	(1 753 343)
Immobilisations incorporelles nettes		-	24 309
Immobilisations corporelles	A3	120 986 452	116 843 242
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	(76 757 675)	(73 408 754)
Immobilisations corporelles nettes		44 228 777	43 434 488
Immobilisations financières	A5	46 982 114	46 987 688
Moins : Provisions	A5	(9 730 868)	(9 730 868)
Immobilisations financières nettes		37 251 246	37 256 820
Total des actifs immobilisés		81 480 023	80 715 617
Total des actifs non courants		81 480 023	80 715 617
Actifs courants			
Stocks	A6	21 886 981	22 181 087
Moins : Provisions pour dépréciation des stocks	A7	(1 560 222)	(1 705 995)
Stock net		20 326 759	20 475 092
Clients et comptes rattachés	A8	47 614 579	38 602 641
Moins : Provisions pour dépréciation des comptes clients	A9	(9 182 299)	(9 045 294)
Clients et comptes rattachés nets		38 432 280	29 557 347
Autres actifs courants	A10	21 314 267	19 919 199
Moins : Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	A10	(2 639 583)	(2 639 583)
Autres actifs courants nets		18 674 685	17 279 616
Placements et autres actifs financiers	A11	45 891	181 885
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	6 671 093	1 826 940
Total des actifs courants		84 150 708	69 320 881
Total des actifs		165 630 730	150 036 498

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Arrêté au 31 Décembre	
		2021	2020
Capitaux propres			
Capital Social		19 472 530	19 472 530
Réserves		39 727 253	39 727 253
Résultats reportés		(101 827 491)	(66 952 237)
Autres capitaux propres		173 817	227 654
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		(42 453 891)	(7 524 800)
Résultat de l'exercice		(44 818 067)	(34 875 254)
Total des capitaux propres avant affectation		(87 271 958)	(42 400 054)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	19 758 755	20 444 484
Provisions	P2	3 938 327	3 482 343
Total des passifs non courants		23 697 082	23 926 827
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	P3	149 533 877	121 400 922
Autres passifs courants	P4	51 252 018	35 781 945
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	28 419 712	11 326 858
Total des passifs courants		229 205 607	168 509 725
Total des passifs		252 902 689	192 436 552
Total des capitaux propres et passifs		165 630 730	150 036 498

ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinars)

Résultat	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	141 964 033	129 312 733
Total des produits d'exploitation		141 964 033	129 312 733
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	3 914 553	(1 717 148)
Achats d'approvisionnements consommés	R3	128 350 959	109 654 667
Charges du personnel	R4	19 311 277	19 703 409
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	4 233 797	6 537 553
Autres charges d'exploitation	R6	20 831 459	18 285 092
Total des charges d'exploitation		176 642 046	152 463 573
Résultat d'exploitation		(34 678 013)	(23 150 840)
Charges financières nettes	R7	(10 382 232)	(12 888 326)
Produits des placements	R8	27 681	74 266
Autres gains ordinaires	R9	635 324	1 639 821
Autres pertes ordinaires	R10	(128 512)	(410 014)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(44 525 751)	(34 735 093)
Impôt sur les bénéfices	R11	(292 316)	(140 161)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(44 818 067)	(34 875 254)
Résultat net de l'exercice		(44 818 067)	(34 875 254)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Présentation de référence)
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
Etat des flux de trésorerie	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		137 302 806	138 656 921
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(139 072 527)	(150 017 325)
Intérêts payés		(1 625 380)	(1 466 387)
Impôts et taxes payés à l'état		(2 369 147)	(3 758 170)
Autres flux d'exploitation		(2 482 341)	(5 393 441)
Total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	D1	(8 246 589)	(21 978 403)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(3 097 722)	(5 472 247)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	12 500
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		100 000	43 295
Encaissements de subventions		-	1 275 346
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D2	(2 997 722)	(4 141 106)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements d'emprunts		1 483 000	10 163 682
Remboursement d'emprunts		(1 024 960)	(1 164 521)
Variation des mobilisations de créances		15 966 722	8 724 641
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	D3	16 424 762	17 723 802
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(335 062)	236 566
Variation de trésorerie	D4	4 845 389	(8 159 141)
Trésorerie au début de l'exercice		1 825 704	9 984 845
Trésorerie à la clôture de l'exercice	D5	6 671 093	1 825 704

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP; Na₅ P₃ O₁₀) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique (H₃ PO₄) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na₂CO₃).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Depuis 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite à de diverses opérations de revamping et d'augmentation de capacité. A partir du mois de Juin 2021, la production nominale de l'Usine a été réduite à 70 000 tonnes par an pour les besoins de la production de nouveaux produits.

A partir du 1^{er} Juin 2021, une nouvelle unité de fabrication d'engrais soluble « MAP cristallisé » est en entrée en production. Ce nouveau projet, de 25 000 tonnes de MAP cristallisé par an ayant coûté environ 35 millions de dinars, rentre dans le cadre de mise en œuvre de la politique de diversification et de développement des activités de la Société décidé par son Conseil d'Administration.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions :	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas ; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021

- La production en 2021 a atteint 41 870 tonnes de Tri-Polyphosphate de Sodium (STPP ; Na₅P₃O₁₀) contre 55 680 tonnes produites en 2020 enregistrant ainsi une baisse de 24,80%.
Ce niveau de production reste, depuis plus de cinq ans, en deçà de la capacité nominale de production de l'Usine en raison de la baisse de la demande de ce produit sur le Marché International et de la perte d'importants clients après les diverses déclarations de Cas de Force Majeure dues aux arrêts forcés des Unités de production en 2016, 2017, 2018 et 2019, par manque d'acide phosphorique.
- Comparés à ceux de l'an dernier, les prix des matières premières, dont notamment l'acide phosphorique, ont connu des hausses vertigineuses et successives durant les quatre trimestres 2021, rendant très difficiles voire impossibles toutes tentatives de répercussion de ces hausses sur les prix de ventes du STPP qui, contrairement aux prix des engrais, sont peu sensibles aux évolutions des prix de l'acide phosphorique.
- La nouvelle Unité de production de MAP cristallisé, mise en Service au 1^{er} juin 2021, connaît un succès à l'international qui laisse présager d'un futur prometteur. En effet, la qualité du produit fini répond aux standards internationaux et la demande en ce produit est conforme aux attentes.

Malheureusement par manque d'acide phosphorique et d'ammoniac cette nouvelle Unité est à l'arrêt depuis le mois de Novembre 2021.

- Par ailleurs, l'étude stratégique et de restructuration des activités de la Société, approuvée par le Conseil d'Administration de la Société en ses réunions du 22 juillet 2021 et 14 Octobre 2021 porte, dans une première étape, sur :
 - La production de STPP alimentaire par adaptation de l'Unité U-1000 et sa mise en conformité par rapport aux normes internationales en matière d'hygiène.
 - La compression des charges par optimisation notamment des Ressources Humaines.
 - La production de NPK par conversion de l'Unité existante U-1500.

III – REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables prévus par la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1 – Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2 – Immobilisations corporelles :

a – Méthode de comptabilisation : Coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b – Méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants

• Constructions	:	5% l'an
• Unité MAPc	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33,33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 – Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2021.

5 – Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2021.

6 – Les stocks :

▪ **Coût d'entrée :**

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

▪ Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7 –Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Logiciels au 31.12.n-1	1 777 652	1 777 652
Acquisitions logiciels	-	-
Amortissements et provisions	(1 777 652)	(1 753 343)
Immobilisations incorporelles nettes	-	24 309

A₃ – A₄ –Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Immobilisations brutes année précédente	116 843 242	111 172 546
Mises en rebut	-	-
Cessions	-	(19 643)
Acquisitions	3 898 476	5 690 339
Reclassements	244 734	-
Amortissements	(76 757 675)	(73 408 754)
Immobilisations corporelles nettes	44 228 777	43 434 488

L'évolution des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Terrain	2 281 624	2 281 624
Constructions	19 848 648	14 771 660
Matériels de Transport	1 585 666	1 585 666
Equipements, matériels et outillages	96 185 408	67 912 525
Immobilisations en cours	1 085 107	30 291 768
Amortissements	(76 757 675)	(73 408 754)
Immobilisations corporelles nettes	44 228 777	43 434 488

A₅ –Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Participation à la F.I.G	20 000	20 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation ALKIMIA Packaging SA	18 499 948	18 499 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation S.T.M.C.I	100 000	100 000
Actions S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000)	(50 000)
Actions Ste Amarrage Désamarrage	75 000	75 000
Prêts au personnel à plus d'un an	106 771	92 344
Cautionnements versés	1 624 588	1 644 588
Provisions	(9 730 868)	(9 730 868)
Immobilisations financières nettes	37 251 246	37 256 820

Participation dans la société KIMIAL SPA

La « Société Chimique ALKIMIA S.A est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation Algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA PACKAGING S.A

La Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée ALKIMIA-Packaging, Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Par décision de son AGE du 27/12/2019, le capital de cette filiale a été augmenté à 18 500 000 DT divisés en 1850 000 actions de 10 DT chacune et ce par conversion de ses dettes vis-à-vis de la « Société Chimique ALKIMIA SA » s'élevant à 16 500 000 DT et provenant de dividendes et réserves non versées.

Participation dans la société « Les Salines de De Tataouine »

Au mois d'Août 2011, la « Société Chimique ALKIMIA S.A » a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les Salines de Tataouine », société anonyme dont elle détient 100% du capital s'élevant à 17 000 000 DT divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhath Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhath Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

En 2019, « la Société Les Salines de Tataouine » a amélioré ses performances techniques en enregistrant une production de 62 500 tonnes de sulfate de sodium contre 54 000 tonnes en 2018 et 31 280 tonnes en 2017.

Compte tenu de ce niveau de production et de l'amélioration des prix de marché du sulfate de sodium, la Société a pu réaliser un résultat bénéficiaire de 3 078 921 DT après trois exercices déficitaires ((1 581 861) DT en 2018, (6 979 050) DT en 2017 et (7 374 147) DT en 2016) et confirme ainsi les prévisions établies en 2018.

En 2020, et à cause des arrêts de production dus aux grèves sociales et à la crise sanitaire, la société a enregistré une baisse au niveau des indicateurs d'activité :

- Baisse de la production : 42 000 Tonnes en 2020 contre 62 500 Tonnes en 2019
- Baisse de ventes : 33 388 T en 2020 contre 62 654 T en 2019
- Baisse des revenus : 12 357 753 DT en 2020 contre 23 528 711 DT en 2019
- Baisse du résultat : Perte de 3 612 923 DT en 2020 contre un bénéfice de 3 078 921 DT en 2019.

En 2021, la société a enregistré une amélioration au niveau des indicateurs d'activité :

- Augmentation de la production : 49 630 T en 2021 contre 38 795 T en 2020
- Augmentation de ventes : 48 488 T en 2021 contre 33 388 T en 2020
- Augmentation des revenus : 18 456 KDT en 2021 contre 12 358 KDT en 2020
- Augmentation de résultat d'exploitation : Perte de 70 KDT en 2021 contre une perte de 2 705 KDT en 2020.
- Augmentation du résultat : Perte de 2 479 KDT en 2021 contre une perte de 3 613 KDT en 2020.

L'évaluation de la Société sur la base des cash-flows actualisés donne une valeur des fonds propres supérieure au capital social totalement souscrit et libéré par la « Société Chimique ALKIMIA ». Aucune provision pour dépréciation n'a été, par conséquent, constatée en 2021.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Acide phosphorique	6 515 056	1 631 444
Ammoniac brut	106 891	-
Lessive de soude (NaOH)	852 321	1 342 696
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	826	47 334
Produits semi finis	3 680 741	2 658 106
STPP	2 334 754	7 862 331
MAP	35 112	-
Matières consommables	538 128	1 323 554
Fournitures consommables	5 636 920	5 434 728
Emballages	1 237 526	1 487 466
Produits résiduels (Boue)	50 341	393 429
Stocks en transit (produits finis)	898 365	-
Provisions	(1 560 222)	(1 705 995)
Soldes nets	20 326 759	20 475 092

A₈ – A₉ – Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Clients locaux	2 962 522	394 075
Clients étrangers	35 054 138	26 972 468
Effets à recevoir	563 069	2 201 249
Clients douteux	19 005 206	19 005 356
Indemnisations assurances	(9 970 357)	(9 970 357)
Provisions pour dépréciation des comptes clients douteux	(9 182 299)	(9 045 294)
Soldes nets	38 432 280	29 557 347

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 9 182 299 DT, se détaillent comme suit :

- Au cours de 2016, un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société, s'élevant au 31 Décembre 2021 à 18 428 357 DT.

Le montant remboursé par les compagnies d'assurance au cours des exercices 2017 et 2018 en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT.

En 2019, une provision complémentaire de 386 843 DT a été constatée par la Société ramenant le solde total de la provision à 8 458 460 DT.

Aucun changement lié à cette situation n'est survenu en 2020 et en 2021. Le montant de la provision constatée représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement au titre du reliquat de la créance.

- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.
- Une provision complémentaire de 137 005 DT a été constatée par la société en 2021. Ce montant représente l'estimation à la date de clôture du risque de non-recouvrement de diverses créances.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Diverses avances fournisseurs	996 332	1 741 788
Avances au personnel	149 614	161 465
Etat impôt et taxes à reporter	1 059 672	1 136 890
Produits à recevoir	3 592 549	4 165 836
Compte courant Les Salines de Tataouine	10 772 451	9 034 226
Compte courant Alkimia Packaging	364 287	187 352
Divers	4 379 362	3 491 642
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(2 639 583)	(2 639 583)
Soldes nets	18 674 685	17 279 616

A₁₁ –Autres actifs financiers :

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Echéances de l'année (n+1) des prêts accordés au personnel.	45 891	101 885
Echéance à moins d'un an sur emprunt obligataire	-	80 000
Soldes	45 891	181 885

A₁₂ –Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Placements (OPCVM)	50	472 395
Dépôts en banque	6 661 811	1 345 417
Caisses	9 232	9 128
Soldes	6 671 093	1 826 940

B – Capitaux propres et passifs

C₁ –Capitaux Propres :

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021 se présente comme suit :

Désignations	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Soldes au 31.12.2020	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	227 654	(66 952 237)	(34 875 254)	(42 400 054)
Affectation résultat 2020								
Report à nouveau						(34 875 254)	34 875 254	-
Subventions d'investissement								
Amortissements subventions					(53 837)			(53 837)
Résultat 2021							(44 818 067)	(44 818 067)
Soldes au 31.12.2021	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	173 817	(101 827 491)	(44 818 067)	(87 271 958)

Le Résultat par action est de (23,016) DT au titre de 2021 contre (17,910) DT au titre de 2020, calculés comme suit :

Exercice	2021	2020
Résultat net	(44 818 067)	(34 875 254)
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(23,016)	(17,910)

P₁ –Les emprunts :

Le solde du compte « Emprunts à + d'un an », s'élève à 19 758 755DT au 31 Décembre 2021 contre 20 444 484DT au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignations	Remboursements	Echéances 2021	Soldes à plus d'un an	
			31.12.2021	31.12.2020
CMT – BIAT	3 461 538	769 231	769 231	1 538 462
CMT – BT	-	1 135 476	10 864 524	9 531 022
CMT – STB	625 000	1 250 000	8 125 000	9 375 000
		3 154 707	19 758 755	20 444 484

P₂ –Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 3 938 327 DT contre 3 482 343 DT au 31 Décembre 2020 et se rattachent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

P₃ –Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Groupe Chimique Tunisien	91 127 662	97 570 272
ALKIMIA Packaging	7 765 176	2 100 543
STEG	3 662 650	3 384 545
Effets à payer	31 872 697	7 224 225
Fournisseurs – Factures non parvenues	6 685 731	5 669 761
CLARKE ENERGY	527 440	151 314
La CARTE Tunis	1 344 178	389 459
STE D'ENVIRON PLANT. ET JARD. DE GA	287 924	-
MSC TUNISIA	541 756	-
SONEDE	664 846	-
CMA-CGM	-	44 114
Autres fournisseurs	5 053 818	4 866 687
Soldes	149 533 877	121 400 922

P₄ –Autres passifs courants :

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Charges à payer	36 834 001	26 853 234
Etat impôts et taxes	2 666 465	1 487 688
CNSS	2 770 038	2 469 059
Charges sociales provisionnées	1 542 391	1 399 845
Rémunérations dues au personnel	238 648	65 176
Autres	2 510 077	1 549 438
Avances reçues des clients	4 690 399	1 957 505
Soldes	51 252 018	35 781 945

P₅ – Autres passifs financiers :

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2021	Soldes au 31/12/2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	28 215 341	11 104 850
Intérêts courus	204 371	220 773
Concours bancaires	-	1 235
Soldes	28 419 712	11 326 858

C – L'état de résultat

R₁ – Revenus :

Les revenus totalisent 141 964 033 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 contre 129 312 733 DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Ventes de STPP sur le marché local	7 659 159	8 754 822
Vente de MAP sur le marché local	184 575	-
Ventes de STPP à l'export	110 949 068	119 591 235
Vente de MAP à l'export	18 075 813	-
Ventes de produits résiduels (Boue)	5 095 419	961 676
Ventes de déchets	-	5 000
Total	141 964 033	129 312 733

R₂ – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	2 021	2 020
Stocks au 31/12/n-1	10 913 865	9 196 717
Stocks au 31/12/n	6 999 312	10 913 865
Variation	3 914 553	(1 717 148)

R₃ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignations	2 021	2 020
Achats de matières premières	114 342 294	82 426 053
Achats de fournitures, consommables et emballages	4 568 715	5 458 511
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	12 876 777	12 068 534
Frais sur achats	183 620	245 888
Autres achats	-	3 773 784
Variation des stocks	(3 620 447)	5 681 896
Total	128 350 959	109 654 667

R₄ – Charges de personnel :

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Désignations	2 021	2 020
Charges salariales	14 700 560	15 197 828
Charges sociales	3 811 885	3 923 888
Congés à payer	(190 893)	315 372
Indemnités de départ à la retraite	356 725	314 633
Autres charges du personnel	633 000	(48 312)
Total	19 311 277	19 703 409

R₅ –Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Amortissements des immobilisations incorporelles	24 309	24 329
Amortissements des immobilisations corporelles	3 348 921	2 419 167
Provisions pour risques et charges	674 609	102 892
Provisions pour dépréciation des stocks	267 578	416 287
Reprises sur / Dotations aux provisions pour contrats déficitaires	(218 624)	938 297
Provisions pour dépréciation des créances	137 005	-
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	2 636 583
Total	4 233 797	6 537 553

R₆ –Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Fret et transport sur ventes	6 535 899	5 835 144
Frais d'assurance	2 730 250	2 165 157
Frais sur ventes	2 008 289	2 053 601
Autres charges	9 557 021	8 231 190
Total	20 831 459	18 285 092

R₇ –Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se présentent ainsi :

Désignations	2021	2020
Intérêts sur financement	(11 934 152)	(11 490 944)
Pertes de change	(875 741)	(2 543 869)
Gains de change	2 427 661	1 146 487
Total	(10 382 232)	(12 888 326)

R₈ –Produits des placements :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits des participations	25 164	20 829
Intérêts des placements et comptes	2 517	53 436
Total	27 681	74 266

R₉ –Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Produits sur éléments non récurrents	27 084	582
Produits sur exercices antérieurs	134 915	157 580
Reprises de provisions/stocks	413 351	414 777
Autres produits	59 974	1 054 382
Plus-values sur cessions d'immobilisations	-	12 500
Total	635 324	1 639 821

R₁₀ – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
Charges sur éléments non récurrents	151	34
Charges sur exercices antérieurs	128 360	409 980
Total	128 512	410 014

R₁₁ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève, au titre de l'exercice 2021, à 292 316DT.

D – Etat des flux de trésorerie**D₁ – Flux liés à l'exploitation :**

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 à (8 246 589) DT contre (21 978 403) DT au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 137 302 806 DT et des décaissements d'exploitation de 145 549 395 DT.

D₂ – Flux liés aux activités d'investissement :

Les flux liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
- Investissements de renouvellement	(3097722)	(5 472 247)
- Variation des immobilisations financières	100 000	43 295
- Cession d'immobilisations	-	12 500
- Encaissements subventions	-	1 275 346
Flux liés aux activités d'investissement	(2 997 722)	(4 141 106)

D₃ – Flux liés aux activités de financement :

Les flux liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2020
- Encaissements provenant des emprunts	1483000	10 163 682
- Variation des mobilisations des créances	15966722	8 724 641
- Remboursements emprunts bancaires	(1 024 960)	(1 164 521)
Flux liés aux activités de financement	16424762	17 723 802

D₄ – Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

L'incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités se détaille comme suit :

Désignations	2021	2019
- Gains de change	(335 062)	236 566
Incidence de la variation des taux de change	(335 062)	236 566

D₅ – Trésorerie au 31 Décembre 2021 :

Au 31 Décembre 2021, la trésorerie s'élève à 6 671 093DT contre 1 825 704DT au 31 Décembre 2020.

E- Les engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » se détaillent comme suit :

► Engagements émis

▪ Hypothèques et nantissements

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a affecté spécialement au profit de la « Société Tunisienne de Banque (STB) et en Pari Passu avec la « Banque de Tunisie (BT) » pour sureté, garantie et conservation du remboursement du principal des emprunts obtenus auprès de ses deux banques s'élevant respectivement à 10 000 000 DT et 12 000 000 DT ainsi que toutes les autres obligations contractuelles (intérêts conventionnels et de retard, indemnités, frais et accessoires, primes d'assurances, etc.) les garanties suivantes :

- Hypothèque immobilière de rang utile

- ✓ La totalité de la propriété sise à Tunis d'une superficie de 947 m² objet du titre foncier n° 88607 Tunis ;
- ✓ La totalité de la propriété sise à Gabes, zone industrielle, consistant en un terrain d'une superficie approximative de 128 514 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 26/09/1975 enregistré à la Recette des Finances de Ghannouch le 19/03/2018 ; et
- ✓ La totalité de la propriété consistant en les lots de terrain portant les n°33-1 et 33-2 sise à Gabes, zone industrielle d'une superficie de 24 000 m², objet du compromis de vente conclu avec l'AFI en date 20/10/2016 et 1/11/20216 enregistré à Gabes le 8/11/2016 à distraire du titre foncier n°321 Gabes.

- Nantissement de rang utile

Conformément à l'article 236 et suivant du Code de Commerce concernant le nantissement de fonds de commerce, sont donnés en nantissement de rang utile, l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de fabrication de MAP cristallisé et de STPP sis à Gabes, zone industrielle de Ghannouch, et à Tunis, 11 Rue des Lilas.

- Nantissement de premier rang

Conformément à la Loi n°2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel installé dans le fonds de commerce sis à Gabes, zone industrielle Ghannouch et à Tunis, 11 Rue des Lilas

▪ Autres engagements émis

Désignations	2021	2 020
Caution en faveur de l'OMMP	6 546	6 546
Caution en faveur de la douane	-	100 000
Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
Caution en faveur du ANGED	1 000	1 000
Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
Total	145 092	122 546

► Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2021	2 020
Cautions reçues de nos fournisseurs étrangers (EUR)	39 792	-
Cautions reçues de nos fournisseurs locaux (TND)	149 523	205 992
Engagements par signature souscrits par la BIAT (USD)	713 201	-
Engagements par signature souscrits par la BIAT (TND)	452 725	-

F - Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 92225707DT
- Achat Ammoniac : 1 459 503DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 2730250 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 20455693 DT
- Frais communs : 472 094 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Cession d'énergie électrique : 1790718 DT
- Frais communs : 834 868 DT

G - Continuité d'exploitation

La situation financière de la « Société Chimique ALKIMIAS.A » se caractérise par :

- Des fonds propres totalisant au 31 Décembre 2021 la somme négative de 87 271 958 DT contre une somme négative de 42 400 054 DT au 31 Décembre 2020 en raison des pertes cumulées subies au cours des derniers exercices et ;
- Un passif exigible au 31 Décembre 2021 supérieur de 145 054 899 DT à l'actif circulant. Il était supérieur de 99 188 844 DT à l'actif circulant au 31 Décembre 2020.

Cette situation est due aux difficultés rencontrées par la société depuis plusieurs années qui sont principalement :

- ✓ D'ordre technique en relation essentiellement avec les arrêts répétitifs de l'activité du bassin minier causant l'absence de la principale matière première livrée par notre fournisseur unique le « Groupe Chimique Tunisien » ; et
- ✓ D'ordre commercial en raison de la baisse de la demande du « Tripolyphosphate de Sodium (STPP) » sur le marché international et de la perte de marchés importants face à la concurrence après les diverses déclarations de « Cas de Force Majeure » à cause de l'irrégularité de l'approvisionnement de ses usines en acide phosphorique.

A ce jour, la Société rencontre toujours de grandes difficultés pour s'approvisionner en acide phosphorique, en quantité suffisante auprès du « Groupe Chimique Tunisien » qui, selon sa stratégie, donne la priorité à l'export, mettant ainsi en difficultés les entreprises locales qui revalorisent cette matière première en fabriquant d'autres produits finis destinés à l'export. Cette situation s'est encore

aggravée suite à l'arrêt forcé, depuis le mois d'Octobre 2021, de la nouvelle Unité de fabrication d'engrais soluble (MAP cristallisé) qui est entrée en exploitation le 1^{er} Juin 2022, suite à l'arrêt de l'approvisionnement en ammoniac par le « Groupe Chimique Tunisien ».

Cette situation a entraîné des problèmes de trésorerie courant le premier semestre 2022 que la société a pu difficilement surmonter.

Bien que cette situation indique l'existence d'une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation, les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 ont été préparés sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation en prenant en compte, principalement, les éléments suivants :

- Le Conseil d'Administration réuni le 22 Juillet 2021 a examiné et approuvé un Business Plan (2021/2031) qui a prévu un plan de restructuration de la société à travers le lancement dans une première étape des projets suivants :
 - ✓ La production du MAP qui a démarré en Juin 2021. Toutefois, ce projet a enregistré un arrêt sur la période Octobre 2021 à Juillet 2022 à cause de l'absence d'approvisionnement de l'acide phosphorique et de l'ammoniac. La production a repris courant le mois d'Août 2022 suite à la signature en Juillet 2022 d'un contrat de fourniture de l'ammoniac avec le « Groupe Chimique Tunisien » prévoyant une quantité minimale pour une période d'une année.
 - ✓ La production du STPP alimentaire par une adaptation de l'unité de production actuelle. A ce titre, les travaux de réhabilitation de l'unité U-1000 pour la fabrication du STPP alimentaire ont été achevés et la société a commencé à obtenir les certifications nécessaires pour la commercialisation de ce produit conformément aux normes internationales.
 - ✓ La production du NPK dont la matière première principale est l'ammoniac fourni par le « Groupe Chimique Tunisien » et dont l'investissement nécessaire sera assuré par un apport des actionnaires privés en compte courant associé.
- Le plan de restructuration susvisé a été confirmé lors des réunions du Conseil d'Administration du 25 Janvier 2022 et du 23 Juin 2022 qui ont insisté sur le fait que la réussite du plan dépend de la garantie de la fourniture des quantités minimales de matières premières par le « Groupe Chimique Tunisien » et la libération des fonds nécessaires pour lancer le projet NPK par les actionnaires privés. Dans ce cadre, la « Société Chimique ALKIMIA SA » a obtenu en date du 19 Juillet 2022 un accord signé de la part du « Groupe Chimique Tunisien » pour la fourniture de la quantité nécessaire d'acide phosphorique en attendant la signature du contrat entre les deux parties.
- La société est en train de chercher d'autres pistes pour la concrétisation du plan de restructuration dont notamment la recherche de partenaires stratégiques.

H- Schéma des soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		2 021	2 020
Revenus et autres produits d'exploitation	141 964 033	Déstockage de production	3 914 553	Production		138 049 480	131 029 881
Total	141 964 033	Total	3 914 553				
Production	138 049 480	Consommations intermédiaires	128 350 959	Marge / coût matières		9 698 521	21 375 215
Marge sur coûts matières	9 698 521	Services extérieurs	20 430 115	Valeur ajoutée		(10 731 595)	3 672 216
Total	9 698 521	Total	20 430 115				
Valeur ajoutée	(10 731 595)	Impôts et taxes	401 344	Excédent brut d'exploitation		(30 444 215)	(16 613 287)
		Charges de personnel	19 311 277				
Total	(10 731 595)	Total	20 285 503				
Excédent brut d'exploitation	(30 444 215)	Charges financières nettes	10 382 232				
Produits des placements	27 681	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 233 797				
Autres gains ordinaires	635 324	Autres pertes ordinaires	128 512	Résultat net de l'exercice		(44 818 067)	(34 875 254)
		Impôt sur les bénéfices	292 316				
Total	(29 781 210)	Total	15 036 857				

I-Evènements postérieurs à la date de clôture :

Ces Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 Juin 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des Co-Commissaires aux Comptes
Etats Financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 87 271 958 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 44 818 067 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note G aux Etats Financiers qui indique que la situation financière de la « Société Chimique ALKIMIA SA » s'est détériorée par rapport à 2020 du fait d'un cumul de plusieurs évènements. Comme il est décrit dans la note susvisée, cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

▪ Titres de participation

Au 31 Décembre 2021, la valeur comptable nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à 35 519 888 DT pour un total bilan de 165 630 730 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- ✓ La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- ✓ Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- ✓ Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- ✓ Identifier les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- ✓ Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- ✓ Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- ✓ Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

5. Observation

Nous attirons l'attention sur la note A5 aux Etats Financiers qui décrit la situation de la participation de la « Société Chimique ALKIMIA SA » au capital de la société « Les Salines de Tataouine ».

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Autres obligations légales et réglementaires

En application des dispositions de l'article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous signalons à l'Assemblée Générale qu'au cours de l'accomplissement de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons relevé que les fonds propres de la « Société Chimique ALKIMIA » tels que figurant sur les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2020 et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 09 Septembre 2021 totalisent la somme négative de 42 400 054DT, soit 52 136 319 DT en deçà de la moitié du capital social.

La société n'a pas observé les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui stipule que le Conseil d'Administration doit dans les quatre mois de l'approbation des comptes, provoquer la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire ou d'augmenter le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

Tunis, le 19 Septembre 2022

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Rapport Spécial des Co-Commissaires aux Comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2021

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 :

► Groupe Chimique Tunisien

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 Novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.

- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2021 un montant net de 92 225 707DT.

- Les achats d'ammoniac effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » auprès du « Groupe Chimique Tunisien » totalisent au titre de l'exercice 2021 un montant net de 1 459 503 DT.
- Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2021 à 121 664 519 DT dont 30 536 857 DT en tant qu'effets à payer.
- Les intérêts de retard au titre de la dette du « Groupe Chimique Tunisien » échue et non payée totalisent au titre de l'exercice 2021 un montant de 9 675 711 DT. Le solde des intérêts non réglés s'élève au 31 Décembre 2021 à 30149 922 DT constatés en charges à payer.

► **Alkimia Packaging SA**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011.

Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2021 à 20 455 694 DT. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2021 à 7 765 176DT.

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 472 094 DT.
- Le compte courant « ALKIMIA Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2021 un solde débiteur de 364 287 DT.

► **Les Salines de Tataouine**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de 1 790 718 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2020 pour un montant de 834 867DT.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2021 un solde débiteur de 11 184 051DT.

► **La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2021 s'élève à 2 730 250 DT. Le solde fournisseur « La CARTE Assurances » s'élève au 31 Décembre 2021 à 1 344 178 DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
 - Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.
 - La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit est déterminée par le Conseil d'Administration et est soumise annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle
- 2- Les obligations et engagements de la « Société chimique ALKIMIA S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunérations brutes (y compris avantages en nature)	180 557	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	-	-	144 000	144 000
Rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit	-	-	48 000	48 000
Total	180 557	-	192 000	192 000

Tunis, le 19 Septembre 2022

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.
Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young
Anis LAADHA